

**Comité exécutif du Programme
du Haut Commissaire**

7 mars 2018
Français
Original : anglais et français

Comité permanent
71^e réunion

Actualisation des opérations du HCR en Asie et dans le Pacifique

A. Analyse de la situation

La région Asie-Pacifique abrite 8,3 millions de personnes relevant de la compétence du HCR, dont 4,4 millions de réfugiés, 1,9 million de déplacés internes et un nombre d'apatriides estimé à 1,4 million de personnes.

Bien que seuls 20 des 45 pays et territoires de la région aient adhéré à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et à son Protocole de 1967, la longue tradition d'hospitalité envers les réfugiés reste vivace dans la région, comme l'a illustré le Bangladesh. Le Gouvernement du Bangladesh a maintenu une politique de la porte ouverte et aidé plus de 680 000 réfugiés du Myanmar depuis 2017.

Déclenché par les opérations de sécurité menées dans le nord de l'État de Rakhine en réaction aux attaques lancées contre des postes militaires et de police, le récent exode de réfugiés du Myanmar a été le plus important et le plus soudain qu'a connu la région ces dernières décennies. Un demi-million de réfugiés sont arrivés au Bangladesh depuis le Myanmar en un peu plus d'un mois seulement.

Face à l'urgence, le HCR a rapidement augmenté sa capacité opérationnelle, organisé des transports aériens d'aide humanitaire et intensifié sa présence au Bangladesh, pour soutenir le gouvernement. Le HCR et ses partenaires continuent de mobiliser des ressources pour répondre aux besoins immédiats des réfugiés et des communautés locales touchées, tout en recherchant des solutions.

L'accès aux régions d'origine qu'ont fui les réfugiés dans le nord de l'État de Rakhine, au Myanmar, a été fortement restreint depuis août 2007. Le HCR encourage le gouvernement à accorder l'accès humanitaire et à permettre la reprise des opérations dans l'État de Rakhine, et à mettre en œuvre les recommandations formulées par la Commission consultative pour l'État de Rakhine en août 2017, afin que les conditions propices aux retours volontaires et durables puissent être mises en place. Le HCR est prêt à soutenir le Gouvernement du Myanmar à cette fin.

En novembre 2017, les Gouvernements du Myanmar et du Bangladesh se sont entendus sur un accord en vue du retour volontaire au Myanmar des réfugiés rohingya arrivés après octobre 2016. L'accord bilatéral expose les engagements pris par les deux gouvernements afin d'assurer le retour volontaire et dans la sécurité des réfugiés dans leur lieu d'origine au Myanmar. Bien que le HCR ne soit pas partie à l'accord, il a proposé d'aider les deux gouvernements, notamment en participant au groupe de travail conjoint créé en vue de son application.

En Afghanistan, la violence et l'insécurité ont continué à provoquer des déplacements et ont rendu les retours durables plus problématiques. Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017, la MANUA a recensé 10 453 victimes civiles (3 438 décès et 7 015 blessés). En 2017, plus de

470 000 personnes en Afghanistan ont été nouvellement déplacées, 31 des 34 provinces étant touchées par le conflit.

Environ 96 % de tous les réfugiés afghans vivent dans les États voisins que sont la République islamique d'Iran et le Pakistan, dont la générosité envers cette population ne faiblit pas. Le Pakistan, qui abrite 1,4 million de réfugiés, est le deuxième pays d'accueil le plus important au monde. En 2017, près de 60 000 réfugiés afghans enregistrés ont choisi de rentrer chez eux dans le cadre du programme de rapatriement volontaire facilité par le HCR, principalement depuis le Pakistan. Le processus de rapatriement volontaire a été suspendu pour l'hiver, au 1^{er} décembre 2017, et devrait reprendre le 1^{er} mars 2018.

Pour aider les communautés d'accueil, le Gouvernement du Pakistan a mis en œuvre l'initiative en faveur des Zones d'accueil touchées par la présence de réfugiés (RAHA) avec l'assistance du HCR depuis 2009. En 2017, cette initiative a bénéficié à plus de 623 000 personnes (dont 31 % de réfugiés afghans) et s'est concentrée sur l'autonomisation des jeunes par l'éducation, la formation professionnelle et l'aide aux moyens d'existence.

La République islamique d'Iran abrite aussi l'une des populations de réfugiés les plus nombreuses au monde, avec 950 000 réfugiés afghans et près de 30 000 réfugiés iraquiens. En 2017, l'accès des réfugiés aux soins de santé à travers le régime d'assurance santé publique universelle a été étendu. Quelque 125 000 réfugiés sont désormais affiliés à ce régime, qui leur donne accès au même niveau de services que les ressortissants iraniens. En outre, plus de 420 000 enfants afghans ou iraquiens ont été inscrits à l'école primaire ou secondaire au cours de l'année scolaire 2016-2017.

Les situations prolongées des réfugiés afghans dans les deux principaux pays d'accueil nécessitent toujours des solutions à long terme, l'important étant de créer des conditions propices au rapatriement volontaire en Afghanistan et d'aider les communautés qui accueillent des réfugiés. À cet égard, la cinquième réunion du Comité directeur quadripartite, auquel participent les Républiques islamiques d'Afghanistan, d'Iran et du Pakistan, ainsi que le HCR, s'est tenue le 1^{er} décembre 2017 à Istanbul. Les participants ont réaffirmé l'importance de la Stratégie de solutions pour les réfugiés afghans (SSAR) et leur engagement à continuer de travailler ensemble afin d'assurer le retour volontaire des réfugiés afghans dans la sécurité et la dignité, et à mener des actions conjointes de mobilisation des ressources pour soutenir ces efforts.

Le renforcement de la protection des personnes relevant de la compétence du HCR vivant hors des camps restera une priorité dans toute la région en 2018 : on estime que deux tiers des réfugiés de la région vivent actuellement en milieu urbain.

B. Progrès et défis pour atteindre les priorités stratégiques globales

Préserver l'accès à la protection et à l'asile

Tout en invoquant et en soutenant l'instauration et l'amélioration de procédures d'asile par les États, le HCR a encouragé les systèmes tenant compte de la protection pour la gestion des mouvements mixtes dans la région et continuera à agir dans ce sens en 2018.

Le HCR continue à assurer la détermination du statut de réfugié dans les pays qui ne possèdent pas de procédures d'asile nationales et à soutenir les gouvernements qui procèdent à la détermination du statut de réfugié. L'Organisation travaille aussi avec les États et autres parties prenantes afin de trouver des alternatives à la détention des demandeurs d'asile ; d'influencer la législation et la politique gouvernementales relatives aux questions de réfugiés ; et de chercher des solutions pour les personnes relevant de sa compétence, y compris par des dispositifs régionaux différents de la réinstallation dans un pays tiers, comme les accords de mobilité de la main-d'œuvre.

En février 2017, le Gouvernement du Pakistan a adopté une politique globale sur le rapatriement volontaire et la gestion des réfugiés afghans, étendant la validité des cartes de « preuve d'enregistrement » jusqu'à la fin mars 2018. Le HCR espère que cette validité sera prolongée pour toute l'année 2018. Le gouvernement a également lancé un programme de six mois en juillet 2017 pour enregistrer les Afghans dépourvus de documents, dans le cadre duquel 800 000 personnes ont désormais été enregistrées.

En 2017, l'Australie a poursuivi sa politique de traitement offshore à Nauru et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui interdit l'accès à l'asile en Australie aux réfugiés arrivant par la mer sans un visa valide. Le HCR a exceptionnellement accepté d'aider à relocaliser certains réfugiés aux États-Unis d'Amérique à la suite d'un accord bilatéral entre les deux pays. L'Organisation continue à exhorter le Gouvernement australien d'assumer la responsabilité des personnes qui ne seront pas relocalisées dans le cadre de cet accord et de trouver des solutions à leur situation.

En Asie du Sud-Est, le HCR participe toujours activement au Processus de Bali au niveau régional. En s'appuyant sur sa Déclaration ministérielle de 2016, le Processus de Bali a instauré une équipe sur la planification et la préparation, qui a organisé deux réunions et un exercice sur les mouvements maritimes irréguliers et mixtes en 2017. Le HCR a également été actif dans d'autres forums du Processus de Bali en 2017, notamment le Groupe de travail sur la traite des personnes, le Comité directeur du Processus de Bali, la Réunion des hauts responsables, l'Atelier de consultation sur le suivi de l'argent dans les cas de traite, les discussions sur le nouveau mécanisme consultatif déclenché concernant la situation au Myanmar, et le premier Forum du gouvernement et des entreprises.

Le HCR a aussi intensifié son engagement auprès de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) sur la lutte contre les causes profondes du déplacement, en particulier dans le contexte de la situation au Myanmar, afin de permettre des retours dans la sécurité et durables.

Recherche de solutions durables pour les situations de réfugiés prolongées

Compte tenu de la violence actuelle en Afghanistan et de la capacité d'absorption limitée du pays, le HCR n'encourage pas le retour des réfugiés en Afghanistan. Toutefois, l'Organisation continuera d'aider les personnes qui choisiront de rentrer en 2018, conformément à son mandat et dans le cadre du SSAR. En juillet 2017, une délégation de 160 réfugiés afghans s'est rendue du Pakistan en Afghanistan pour demander que des mesures soient prises pour garantir le caractère durable des retours, en insistant sur l'importance de l'aide à la réintégration, des droits fonciers, de l'emploi, des abris, de la santé et de l'éducation.

Depuis 2015, le HCR et la Banque mondiale ont également aidé le Gouvernement de l'Afghanistan à mieux connaître la population déplacée par un travail conjoint de collecte et d'analyse des données, et par la mise en œuvre de programmes de développement à moyen et long terme dans les régions à forte proportion de déplacement et de retours. En novembre 2017, le HCR et le Groupe de la Banque mondiale ont signé un accord d'échange de données afin de mieux soutenir la réintégration des réfugiés afghans de retour par un renforcement de la collecte et de l'analyse des données.

Quelque 1 600 réfugiés sri-lankais sont rentrés chez eux en 2017, principalement dans le nord et l'est du pays. Le personnel du HCR a accueilli chaque famille à son arrivée et a fourni des subventions en espèces pour le transport, la réintégration et les articles domestiques de première nécessité. Ces mesures sont venues s'ajouter à l'appui apporté par le gouvernement en vue du retour durable des réfugiés. L'Organisation a aussi effectué un suivi de la protection dans les régions de retour.

Au Népal, le vaste programme de réinstallation des Bhoutanais lancé en 2007 s'est achevé, plus de 112 000 réfugiés ayant été réinstallés dans des pays tiers au 31 décembre 2017. Environ 7 000 réfugiés se trouvent toujours au Népal, dont 900 environ ont déjà vu leur dossier

traité et devraient partir mi-2018. Pour les réfugiés restants, le HCR cherchera d'autres solutions durables, y compris le maintien du droit au retour pour les personnes qui opteront pour cette solution.

Ailleurs, le HCR continuera à encourager le retour volontaire facilité pour environ 100 000 réfugiés du Myanmar n'appartenant pas au peuple rohingya qui se trouvent toujours dans des abris temporaires dans les neufs camps installés le long de la frontière entre le Myanmar et la Thaïlande. L'Organisation plaidera aussi pour un traitement des dossiers tenant compte de la protection, y compris dans le contexte de l'enregistrement, de la détermination du statut de réfugié et de la réinstallation, et pour l'adoption de mesures visant à renforcer les moyens d'existence pour les réfugiés vivant en zone urbaine en Indonésie, en Malaisie et en Thaïlande.

Toujours dans la région, le HCR invoque la mise en place d'autres voies d'admission pour les réfugiés. L'Organisation soutient actuellement les programmes de bourses parrainés par le Gouvernement japonais, qui ont démarré en 2017 et sont destinés à permettre aux réfugiés syriens de suivre un enseignement de troisième cycle. Ce programme se poursuivra en 2018 et le processus de sélection est en cours.

Assurer la protection et trouver des solutions durables pour les déplacés internes

Le HCR continuera à répondre aux besoins des déplacés internes en Afghanistan, y compris par une assistance en nature et des subventions en espèces. Cette dernière forme d'assistance aide ces populations à faire face aux dépenses médicales urgentes et à couvrir le coût de l'assistance juridique, tout en promouvant leur autosuffisance. L'Organisation, en coordination avec d'autres acteurs humanitaires, dirige le groupe sectoriel des abris d'urgence et des articles non alimentaires, et fournit aussi une assistance aux familles nouvellement déplacées par le conflit.

Au Myanmar, dans le cadre de la réponse interorganisations et en tant que chef de file des groupes sectoriels de la protection, des abris et de la coordination et de la gestion des camps, l'Organisation continuera à travailler avec ses partenaires et le gouvernement afin de protéger et d'aider environ 100 000 déplacés internes dans l'État de Kachin et le nord de l'État de Shan. On compte 130 000 déplacés internes selon les estimations dans le centre de l'État de Rakhine. Les opérations du HCR sont actuellement limitées et l'essentiel du travail de l'Organisation est effectué par des partenaires d'exécution.

Au Pakistan, dans le cadre de sa stratégie de désengagement responsable, le HCR abandonnera progressivement en 2018 les responsabilités qu'il assumait en faveur des déplacés internes dans le cadre du groupe sectoriel de la protection dans les Zones tribales sous administration fédérale et le Khyber Pakhtunkhwa, où les autorités prendront le relais. Le HCR a aidé le gouvernement à organiser le retour volontaire de quelque 1,8 million de déplacés internes depuis 2015.

Aux Philippines, le conflit de 2017 et le déplacement interne estimé à 400 000 personnes qui en a résulté à la suite du siège de Marawi ont changé le contexte opérationnel pour le HCR à Mindanao. L'Organisation s'attache à renforcer sa présence de protection pour soutenir les déplacés internes à Mindanao, y compris en renforçant la gestion et le suivi de la formation et en mobilisant l'appui des acteurs du développement.

Réduire et prévenir l'apatriodie et protéger les apatrides

S'appuyant sur les progrès accomplis les années antérieures, les États de la région continuent à prendre des mesures concrètes pour prévenir et réduire les cas d'apatriodie. L'appui du HCR et de la société civile demeure crucial à cet égard. L'Organisation reste déterminée à renforcer son engagement auprès des États et autres partenaires en 2018 pour atteindre les objectifs de sa campagne « #J'appartiens » visant à mettre fin à l'apatriodie d'ici à 2024 et pour mettre à profit les succès remportés dans la région dans ce domaine.

Le Gouvernement thaïlandais a accordé la nationalité thaïlandaise à plus de 30 000 personnes apatrides entre 2012 et mi-2017. En 2018, le HCR continuera à travailler étroitement avec le Gouvernement thaïlandais en vue de l'octroi de la nationalité à 80 000 enfants et jeunes adultes apatrides supplémentaires.

Plus de 6 000 personnes ont obtenu leur nationalité dans le cadre d'une opération d'enregistrement tripartite menée par le HCR et les Gouvernements de l'Indonésie et des Philippines. En 2018, le HCR continuera à aider les gouvernements à mener ces actions.

En Asie centrale, 16 000 personnes ont vu leur situation d'apatriodie résolue en 2017, portant à 36 000 le nombre total de personnes pour lesquelles une solution a été trouvée entre 2014 et 2017. La naturalisation 1 690 personnes apatrides par le Turkménistan 2017 et une initiative similaire en Ouzbékistan, qui a abouti à la naturalisation de 930 personnes entre 2016 et 2017, représentent des exemples positifs à cet égard.

Un certain nombre de changements positifs ont aussi été apportés aux lois sur les réfugiés et la citoyenneté. En juin 2017, l'Ouzbékistan a publié un décret exposant les procédures d'octroi de l'asile politique. Le HCR continuera à travailler avec les pays d'Asie centrale et de la région à l'apport des amendements nécessaires aux lois sur les réfugiés et la citoyenneté, afin de garantir une nationalité et un statut juridique aux personnes relevant de sa compétence, et de réduire les cas d'apatriodie.

En Asie du Sud-Est, les efforts déployés par le HCR pour résoudre la situation des populations apatrides n'appartenant pas au peuple rohingya se concentreront en 2018 sur son partenariat avec la Commission de l'ASEAN sur la promotion et la protection des droits des femmes et des enfants, portant sur le droit à une nationalité. Avec le Bureau régional d'appui du Processus de Bali et la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, le HCR intensifiera aussi sa coopération concernant l'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil, avec notamment le lancement à titre expérimental d'un nécessaire préparé conjointement pour faciliter les efforts dans ce domaine. Le HCR renforcera aussi son partenariat sur la réduction et la prévention de l'apatriodie avec la société civile, et continuera à coordonner et à soutenir les opérations de lutte contre l'apatriodie dans la région.

C. Information financière

Le budget pour l'Asie et le Pacifique approuvé par le Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire au cours de sa 68^e session en octobre 2017 était de 492,3 millions de dollars E.-U. pour 2018. Mi-janvier, le budget s'établissait à 518,4 millions de dollars E.-U.

Le programme en faveur des réfugiés, qui constitue l'essentiel du travail du HCR dans la région, s'élève à 329 millions de dollars E.-U., soit 67 % des besoins financiers de la région. La sous-région de l'Asie du Sud-Ouest recevra la plus grosse part du budget de la région, dans la mesure où ses besoins représentent près de 65 % de l'ensemble des besoins.

Au 22 janvier 2018, des contributions d'un montant de 42,28 millions de dollars E.-U. pour les besoins financiers de la région en 2018 avaient été enregistrées, soit environ 8 % de l'ensemble des besoins. En février 2018, l'appel supplémentaire lancé en septembre 2017 pour faire face à la situation d'urgence de réfugiés au Bangladesh était financé à 94 %.